

MAIRIE
D'AZAY-LE-BRÛLÉ
79400
(Deux-Sèvres)
☎ 05.49.06.58.75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 2 juillet à 20 heures 30,
Le conseil municipal de la Commune d'AZAY-LE-BRÛLÉ,
Dûment convoqué le 18 juin 2024,
S'est réuni à la mairie sous la présidence de
Monsieur Jean-François RENOUX, Maire.

Etaient présents : Louis-Marie MERCERON, Fabienne POUZET, Éric CUSEY,
Virginie FAVIER, Pascal LEFEVRE, Sylvie MOREAU,
Catherine PINEAU, Anne-Claire AUGEREAU, François GUILLOT,
Éric CUSEY, Pierre ABRIAT, Karine VILLANNEAU et
Bertrand QUINTARD

Nombre de conseillers
Municipaux en exercice : 18
Présents : 14
Votants : 14
(dont 0 mandat)

Absentes excusées : Christelle GIRAUD et Cécile THOMAS
Absents : Thibault BONNANFANT et Stéphanie WANLIN GUERINEAU
Secrétaire : Éric CUSEY

Affiché le 4 juillet 2024

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent
délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur.
Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

SUPPRESSION DE POSTE (délibération n° 2024-07-07)

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la nomination de l'agent de maîtrise au poste d'agent de maîtrise principal
aux espaces verts,
Considérant l'avis favorable du comité social territorial du centre de gestion de la
fonction publique territoriale des Deux-Sèvres en date du 23 avril 2024,

Le conseil municipal, par un vote unanime, décide de supprimer le poste d'agent de
maîtrise à temps complet.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Jean-François RENOUX

Le secrétaire de séance,
Éric CUSEY